

République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret Arrondissement d'Orléans Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.006 portant sur

Le renouvellement d'une concession de terrain dans le cimetière communal d'Ingré à Madame H

Le Maire.

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.19.019 du conseil municipal en date du 1er septembre 2019 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Madame Hora présentée par Madame Mora présentée par Mora présentée présentée présentée présentée présentée présentée

DÉCIDE

Article 1^{er} : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 30 ans, de deux mètres carrés superficiels n° 1374, enregistrée sous le n° 527, à compter du 11 décembre 2020 pour valoir à compter du 23 octobre 2019.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

renouvellement de la concession

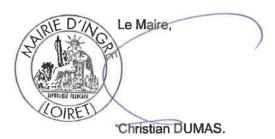
Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de cent quatre-vingt-un euros et quarante-cinq centimes (181,45 €) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 11 décembre 2020.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Madame H Ρ

1 8 DEC. 2020 A Ingré, le



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

1 8 DEC. 2020 Transmis au représentant de l'État le :

Publié ou notifié-le :

Publié ou notifié-le : 1 8 DEC 2020 Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DC-21-006

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2020-12-18T10-44-47.00 (MI227356589)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20201218-DC-21-006-AU (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Renouvellement d'une concession de terrain dan

cimetière communal d'Ingré à Mme H

Date de décision :

18/12/2020

Nature de l'acte :

Autres

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte:

DC.21.006 - Concession

Multicanal: Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 18/12/20 à 10:44

Date 18/12/20 à 10:44

Date 18/12/20 à 10:56

Par LE TUMELIN Sylvie

Par **LE TUMELIN Sylvie**